



In memoria di alcuni emigrati ploaghesi in Francia, sulla base di una documentazione tratta dagli archivi on line

di Paolo PULINA

Nel periodo di Ferragosto molti emigrati sardi nell'Italia continentale e all'estero tornano nei paesi di origine, accolti dal calore dei parenti e dei compaesani che spesso organizzano in loro onore anche una specifica Festa dell'Emigrato.

Personalmente ho provato a scandagliare gli archivi consultabili on line di diversi enti francesi alla ricerca di dati sugli emigrati di Ploaghe (mio paese di nascita, di infanzia e adolescenza).

Dedico al loro ricordo le notizie di essi che ho trovato con la preghiera ai loro discendenti che eventualmente si imbatterono in questo elenco di nomi di farsi vivi con me o tramite Facebook o via e-mail indirizzando a paolo.pulina@gmail.com

Ecco le notizie comparse sulla "Gazzetta Ufficiale" della Repubblica francese, cioè il "Journal officiel de la République française. Lois et décrets".

Il numero 1925/12/21 (A57, N299) - 1925/12/22, dà notizia della seguente naturalizzazione, ai sensi dell'articolo 12, paragrafo 2 del Codice Civile:

Fiori (Marie-Madeleine-Marguerite), sposata Aulicino, nata l'11 agosto 1890 a **Ploaglie[sic!]** (Italia), residente a Marseille (Bouches-du-Rhône).

Il numero 1928/01/08 (A60, N7) dà notizia della seguente naturalizzazione, in applicazione della legge 5 agosto 1914:

Pintore (Pierre-Maximin), scultore, nato il 7 marzo 1895 a **Ploaghe** (Italia), residente a Marseille (Bouches-du-Rhône), che ha due figli minorenni, entrambi nati a Marseille: 1° Yvonne, il 15 luglio 1917; 2° Marcel-Constant, l'11 maggio 1926.

Il numero 1929/06/09 (N134,A61) dà notizia della seguente naturalizzazione in applicazione dell'articolo 6, paragrafo 1 della legge del 10 agosto 1927 (lo stesso articolo di legge viene citato per le successive naturalizzazioni qui di seguito elencate):

- **Nieddu (Antoine)**, giornaliero, nato il 5 marzo 1879 a **Ploaghe** (Italia), residente a Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), che ha cinque figli minorenni: 1° Giovanna-Maria, nata il 5 marzo 1900 a **Ploaghe**; 2° Francesca, nata il 19 settembre a Port-de-Bouc; 3° Antonniette, nata il 26 marzo 1916 a Port-de-Bouc; 4° Nini, nata il 23 maggio 1920 a Port-de-Bouc; 5° Charles, nato il 21 settembre 1921 a Port-de-Bouc.
- Condono totale.

- **Nela (Maria-Caterina)**, sposata **Nieddu**, nata il 19 luglio 1883 a **Ploaghe** (Italia), residente a Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône).

Il numero 1933/12/03 (A65,N283) dà notizia della seguente naturalizzazione:

Tedde (Antonio-Giovanni), operaio in una fabbrica di cemento, nato il 4 dicembre 1898 a **Ploaghe** (Italia), residente a Saint-Etienne (Loire).

Il numero 1934/03/25 (A66,N72) dà notizia della seguente naturalizzazione:

Fois (Giovanni), giornaliero, nato il 20 agosto 1891 a **Ploaghe** (Italia), residente a Marseille (Bouches-du-Rhône), che ha tre figli minorenni: 1° Joseph, nato l'8 ottobre 1919 a Portotorres (Italia); 2° Maria, nata l'8 gennaio 1922 a Marseille; 3° Aurélie, nata il 24 gennaio 1925 a Marseille.

Il numero 1937/04/25 (A69,N97) dà notizia della seguente naturalizzazione:

Manchia (Giovanni), operaio di fabbrica, nato il 18 dicembre 1913 a **Ploaghe** (Italia), e **Milia (Ester)**, sua moglie, nata il 7 gennaio 1917 a Cagliari (Italia), residente a Denain (Nord).

Il numero 1939/10/29 (A71,N264) dà notizia della seguente naturalizzazione:

Marongiu (Pierre-Marie), scaricatore portuale, nato il 28 marzo 1882 a Sorso (Italia), e **Pulena [sic! sicuramente Pulina]** (Eleonora), sua moglie, nata il 3 agosto 1887 a **Ploaghe** (Italia), residente a Marseille (Bouches-du-Rhône).

Il numero 1939/01/29 (A71,N25) dà notizia della seguente naturalizzazione:

Manchia (Giovanni), operaio minatore, nato il 23 aprile 1916 a **Ploaghe** (Italia), residente a Bauvin (Nord).

Nota bene

La Lista ufficiale dei prigionieri di guerra francesi compilata sulla base delle informazioni fornite dall'autorità militare tedesca, con nome, data e luogo di nascita e unità di appartenenza (la Lista è pubblicata dal "Centre national d'information sur les prisonniers de guerre" di Parigi), nel fascicolo n. 23 datato 30 settembre 1940 cita anche un ploaghese emigrato già presente nell'elenco qui sopra:

Manchia (Jean, quindi Giovanni), nato il 18 dicembre 1913 a **Ploaghe** (Italia), 2a cl., 1er R.I. (Régiment d'Infanterie; Primo Reggimento Fanteria).

(14-08-2014)

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			DÉBATS PARLEMENTAIRES	ÉDITION COMPLÈTE		
	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
— COMPTE CHEQUE POSTAL : 10.097, Paris. —							
France, Colonies et pays de protectorat français.....	150 fr.	80 fr.	45 fr.	30 fr.	240 fr.	125 fr.	65 fr.
Etranger.....	230 »	120 »	65 »	65 »	365 »	190 »	100 »

L'Édition des « LOIS ET DÉCRETS » comprend la partie officielle (lois, décrets, arrêtés, circulaires) et la partie non officielle (avis, communications, informations et annonces).

L'ÉDITION COMPLÈTE comprend : 1^o l'Édition des « LOIS ET DÉCRETS » ; — 2^o l'Édition des « DÉBATS PARLEMENTAIRES » ; — 3^o tous les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes ; — 4^o les Tables annuelles délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

Le BULLETIN DES ANNONCES LÉGALES OBLIGATOIRES paraît le lundi. — (Abonnement : 40 fr. ; Prix du numéro : 75 centimes.)

L'Édition des « DÉBATS PARLEMENTAIRES » comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Sénat et de la Chambre des députés ainsi que les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions.

JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE
aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS 7^e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE
AJOUTER 1 FR. 50

FERMAGE DES ANNONCES DU " JOURNAL OFFICIEL "

Le mercredi 30 décembre 1925, à quatorze heures, il sera procédé, à la direction des JOURNAUX OFFICIELS, quai Voltaire, n° 31, par la commission déléguée à cet effet, à l'adjudication du FERMAGE DES ANNONCES à insérer dans le « Journal officiel » de la République française, du 1^{er} janvier 1926 au 31 décembre 1927.

Le cahier des charges, publié au « Journal officiel » du 10 décembre 1925, est tenu à la disposition des intéressés, à la direction des JOURNAUX OFFICIELS, 31, quai Voltaire, tous les jours non fériés, de quatorze à seize heures.

AVIS AUX ABONNÉS

MM. les abonnés, dont l'abonnement expire le 31 décembre 1925, sont priés de vouloir bien en effectuer, dès maintenant, le renouvellement, afin d'éviter tout retard dans la réception du journal.

Consulter sur la manchette le tarif des différentes éditions.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

Remise de la barrette cardinalice à S. Em. le cardinal Cerretti, nonce du Saint-Siège apostolique près le Président de la République (page 12186).

Présidence du conseil.

Décret modifiant certaines dispositions du code des assurances sociales du 19 juillet 1911 relatives à l'assurance contre la maladie (page 12189).

(31)

Décret modifiant l'article 2 du décret du 19 novembre 1921, ratifié par la loi du 6 mars 1923, relatif à l'application dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle de certaines dispositions concernant les taux maxima prévus par le code des assurances sociales en matière d'assurance-accidents (page 12187).

— suivi d'un arrêté déléguant au directeur général des services d'Alsace et de Lorraine la signature des ordonnances émises sur les chapitres du budget de cette direction générale gérés par le président du conseil (page 12188).

Arrêté modifiant l'arrêté du 21 novembre 1925 portant nomination dans le personnel de la direction générale des services d'Alsace et de Lorraine (page 12188).

Ministère de la justice.

Décret accordant des dispenses à des magistrats (page 12188).

— portant nominations dans la magistrature des tribunaux de première instance (page 12188).

— nommant des greffiers (page 12189).

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret nommant des membres du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur (page 12189).

Ministère de l'intérieur.

Décret portant dissolution d'un conseil municipal (page 12189).

Ministère des finances.

Décret relatif au recrutement des agents techniques à l'administration centrale (page 12189).

— modifiant la répartition du crédit d'inscription des pensions civiles pour 1925 (page 12190).

Arrêté relatif au 60^e tirage de l'emprunt de 80 millions du protectorat de l'Annam et du Tonkin (page 12190).

Promotions, mutations et nominations dans le personnel titulaire des trésoreries générales, des recettes des finances et des perceptions (page 12190).

Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.

Arrêté fixant la composition du cabinet du ministre (page 12197).

— nommant des professeurs à l'école nationale supérieure des beaux-arts (page 12197).

Ministère des travaux publics.

Décret déclarant urgents des travaux à exécuter sur la ligne de Nancy à Château-Salins (page 12197).

— autorisant des communes à contracter des emprunts (page 12197).

— acceptant une renonciation à une concession minière (page 12197).

Arrêté constituant une commission chargée de procéder à la révision quinquennale des suppléments de traitement et indemnités permanentes alloués aux agents de la navigation intérieure, des ports maritimes de commerce et des phares et balises (page 12200).

— modifiant la consistance de circonscriptions d'inspection du contrôle du réseau de Paris à Lyon et à la Méditerranée (page 12200).

Nominations et mutations dans le personnel (page 12200).

SCS-SECRETARIAT D'ÉTAT DES PORTS, DE LA MARIÉE MARCHANDE ET DES PÊCHES

Décret portant promotion dans le corps des professeurs d'hydrographie (page 12200).

Arrêté portant admission à la retraite (gardes maritimes) (page 12201).

Ministère du commerce et de l'industrie.

Décret autorisant la chambre de commerce de Marseille à opérer un prélèvement sur les péages perçus à son profit au port de cette ville en vue de travaux de dragages au port de Port-de-Bouc (page 12201).

Arrêté nommant un membre du conseil d'administration de l'Office national des combustibles liquides (page 12201).

— nommant des membres du comité scientifique du pétrole et des combustibles liquides (page 12202).